

observatoire



... pour connaître leur perception de la santé économique de notre département.

Avec nos partenaires



Méthanisation : après l'impasse, l'échec à Anthon

Isère le 24 janvier 2016 - Claire Thoinet - Sciences, Santé, Environnement - article lu 351 fois



L'association de défense environnementale du Nord-Isère (Adeni) créée en 2014, après plusieurs actions menées contre le projet d'unité de méthanisation à Anthon, vient d'obtenir le retrait de celui-ci.

Début 2015, la SAS Saint-Louis Energies présentait son projet à l'enquête publique. À l'issue de celle-ci, le commissaire-enquêteur exprimait des préconisations d'amélioration. Un an plus tard, Pierre Jargot abandonne. Riverains et élus de la communauté de communes Porte dauphinoise Lyon-Saint-Exupéry et Adeni ont fait plier l'exploitant. Il n'y aura pas d'installation d'unité de méthanisation sur la commune d'Anthon pour transformer les effluents d'élevage, les déchets agroalimentaires et de collectivités en biogaz, électricité et chaleur, le reliquat (digestat) devant fertiliser les terres cultivées.

Couloir écologique, origine des déchets, présence d'habitations, nuisances, incompatibilité avec le PLU, manque de concertation ont été autant de raisons de repousser le projet à proximité de la plate-forme de compostage existante. Tous n'étaient pas contre, conscients que gérer les déchets est nécessaire face au gaspillage alimentaire. Plutôt qu'incinérer ou enfouir, Pierre Jargot avait choisi, à travers collecte et tri, la fermentation des matières organiques. « Après une année de combat acharné et forte du soutien de milliers de riverains et de tous les élus de la communauté de communes, l'Adeni se félicite d'avoir réussi à mettre un terme à un projet économiquement absurde et à un massacre écologique. Ainsi l'équilibre écologique des landes de la Valbonne, du delta de l'Ain ainsi que le bois des Franchises pourra être préservé », a déclaré Yves Bellon, son président.

L'association se concentre aujourd'hui sur les conditions d'exploitation de la plate-forme de compostage située à Anthon, évoquant une dérive de la qualité des déchets traités, et sur tout autre projet d'unité de méthanisation ne prenant pas en compte l'intérêt des riverains, l'aménagement de la RD55, engorgée aux heures de pointe. Quant au président de la CCPDLS, héritière des compétences du Sivom de l'agglomération de Pont-de-Chéruy, il annonce son intention de changer de prestataire pour exploiter les déchets verts issus des déchetteries.

Claire Thoinet

Manifestation en juin 2015 (Photo ci-dessous : CT)

